

	Centre d'études internationales de la <b>propriété intellectuelle</b>   CEIPI
	Center for International <b>Intellectual Property</b> Studies
	Institut für internationale Studien des <b>geistigen Eigentums</b>
	Université de Strasbourg

**CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE**  
*(en cas de prise en charge financière par l'employeur)*

Entre les soussignés :

- d'une part,

l'Université de Strasbourg, 4 rue Blaise Pascal CS 90032 Strasbourg cedex  
 Déclaration d'activité enregistrée sous le n°4267 04090 67 auprès du Préfet de Région Grand Est  
 N° SIRET : 130 005 457 00010 - APE/NAF : 8542Z  
 Composante : CEIPI – Centre d'Etudes Internationales de la Propriété Intellectuelle  
 Adresse : 7, rue de l'Ecarlate CS 20024 F-67082 Strasbourg Cedex  
 Représentée par Mme Frédérique BERROD, Présidente de l'Université de Strasbourg

- et d'autre part l'Etablissement (le client) :

.....  
 .....

SIRET / INSEE : .....

Représenté par *Nom du signataire et fonction dans l'entreprise ou l'organisme*  
 .....

Adresse d'envoi de la facture (si différente) :  
 .....

**Merci de nous transmettre, avant le début du cours, votre bon de commande et/ou les documents relatifs à la prise en charge de la/les formation/s par un autre organisme.**

Il est convenu ce qui suit en application des dispositions de la partie VI du Code du travail portant organisation de la formation professionnelle tout au long de la vie et notamment des articles L6353-1 et D6353-1 du Code du travail :

**ARTICLE 1 : OBJET**

Le CEIPI-Université de Strasbourg organise les formations intitulées :

- **Séminaire M1**
- **Cours « examen blanc » M1**

La réalisation de ces formations est confiée au CEIPI, Bâtiment Le CARDO 7, rue de l'Ecarlate - CS 20024 - 67082 Strasbourg Cedex.

## ARTICLE 2 : NATURE ET CARACTÉRISTIQUES DES FORMATIONS

Ces formations entrent dans le cadre de l'article L.6313-1 du Code du travail.

L'action de formation se définit comme un parcours pédagogique permettant d'atteindre un objectif professionnel. L'ensemble des informations relatives aux formations faisant l'objet de cette convention figure dans l'annexe mise à disposition du client, notamment les objectifs, la durée, le contenu/programme, les conditions générales dans lesquelles la formation est dispensée (moyens pédagogiques et techniques, modalités de contrôle des connaissances), les modalités de déroulement de l'action, les titres ou références de(s) personne(s) responsables(s) de la formation, les prérequis éventuels (niveau de connaissances préalables nécessaires).

Un certificat de réalisation peut être délivré à l'issue de la formation.

## ARTICLE 3 : BÉNÉFICIAIRE DE LA FORMATION

La/Les formation/s sera/seront suivie/s par la personne suivante :

Titre:  M.  Mme

Nom: ..... Nationalité:.....

Prénom : ..... N° tél : .....

Date de naissance : ..... E-mail:.....

Spécialité:  chimie  mécanique (A titre informatif)

Autorise le CEIPI à inclure son nom, son employeur et son adresse email dans la liste des participants qui sera communiquée aux autres participants et intervenants Oui  Non

Consent à recevoir par email des informations sur d'autres formations dispensées par le CEIPI Oui  Non

Consent à recevoir par email des informations sur l'Association des Anciens Oui  Non

**La présente convention doit nous être retournée accompagnée du « Questionnaire besoins » disponible [sur cette page de notre site](#).**

## ARTICLE 4 : CHOIX DES OPTIONS DE FORMATION

Cochez la ou les cases des formations choisies :

**Séminaire M1** 27-29 octobre 2025

**A Strasbourg** Langue du cours :  Français  Allemand  Anglais

**En ligne\*** Langue du cours :  Français  Allemand  Anglais

**ET / OU**

**Cours « examen blanc »**

**Cours uniquement en ligne**

02 février 2026 Langue du cours :  Français  Allemand  Anglais

Les cours en ligne sont susceptibles d'être enregistrés pour mise à disposition ultérieure aux participants.

\* L'annexe mise à disposition précisant les modalités du format à distance s'applique uniquement en cas du choix de ce format de cours.

**ARTICLE 5 : DISPOSITIONS FINANCIÈRES***Grille des prix ci-dessous*

Cochez l'option de prix désirée :

	<input type="checkbox"/> Prix "à la carte"***
<b>Epreuve M1:</b>	
Séminaire	975€
Cours « examen blanc »	800€

L'Etablissement (client) signataire, en contrepartie de l'action de formation réalisée, et à réception de la facture, s'engage à s'acquitter du montant à sa charge conformément aux conditions générales de vente.

L'Université de Strasbourg, en contrepartie des sommes reçues, s'engage à réaliser l'action prévue dans le cadre de la présente convention ainsi qu'à fournir tout document et pièce de nature à justifier la réalité et la validité des dépenses de formation engagées à ce titre.

**ARTICLE 6 : DIFFÉRENDS ÉVENTUELS**

A défaut de résolution amiable, les différends résultant de l'application de la présente convention seront soumis à l'appréciation du Tribunal de Strasbourg compétent.

**ARTICLE 7 : PRISE D'EFFET ET DURÉE DU CONTRAT**

La présente convention prend effet à compter de la date de sa signature par les parties. Elle est valable jusqu'à extinction des obligations réciproques des parties.

En signant cette convention, les signataires attestent avoir pris connaissance des conditions générales de vente, du règlement intérieur à destination des stagiaires et de la notice concernant le traitement des données en cas d'enregistrement, et en accepter les termes. Ces documents sont téléchargeables sur la page suivante <https://www.ceipi.edu/le-ceipi/conditions-generales-de-vente-et-reglement-interieur>. Ils peuvent également être fournis sur simple demande.

Fait à Strasbourg, le .....

Fait à ....., le.....

Pour l'Université de Strasbourg  
Madame la Présidente  
Frédérique BERROD  
Par délégation  
Le Directeur Général du CEIPI  
Monsieur Yann BASIRE

Le participant  
(Nom et signature)

Etablissement (le client)  
Nom du signataire  
(Signature et cachet)

**NB :**

**"Les deux signataires « Participant » et « Etablissement (le client) » doivent être deux personnes différentes.**

**Si vous êtes à la tête de votre entreprise et que personne d'autre ne peut signer pour votre entreprise :**

- **merci de signer dans les deux emplacements**
- **et de nous envoyer tout document officiel attestant de votre capacité à engager votre entreprise (par ex. le Kbis, un extrait SIRENE, les statuts de l'entreprise...)**

**Merci de transmettre le présent document à  
l'adresse suivante :**

CEIPI

Université de Strasbourg

Section Internationale – **Sylvie KRA**

Bâtiment Le CARDO 7, rue de l'Ecarlate

CS 20024 - 67082 Strasbourg Cedex

**Par mail :** [sylvie.kra@ceipi.edu](mailto:sylvie.kra@ceipi.edu)

**Date limite de retour des documents :**

Séminaire : **26 septembre 2025**

Cours « examen blanc »: **09 janvier 2026**